



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 novembre 2016 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 02 devant environ 6 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Rapport du maire
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

100 Administration générale

- 1.1 Acception des salaires et remises pour octobre 2016
- 1.2 Acceptation des déboursés pour octobre 2016 (Journal 374 à 376)
- 1.3 CHGA – Chroniques historiques Forfait Clé en main
- 1.4 CHGA – Proposition publicitaire Clé en main
- 1.5 Nez rouge – Demande de contribution
- 1.6 Dépôt des intérêts pécuniaires
- 1.7 Journal La Gatineau – Proposition vœux 2017
- 1.8 Formation Gestion du temps et des priorités avec Outlook
- 1.9 Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC)
- 1.10 Renouvellement du contrat de service et entretien – Répéteur mont Morissette
- 1.11 Outaouais Confréries – Demande de soutien financier
- 1.12 Demande d'appui Blue Sea- CHGA
- 1.13 Comité de taxation – date à confirmer

200 Sécurité publique



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 2.1 Compte rendu de la rencontre du comité incendie
- 2.2 Barrage X 0002892 - Accusé de réception MSP pour étude et reconstruction

300 Transport

- 3.1 PAARRM 70 000\$ sur 3 ans
- 3.2 Morbark XL2400
- 3.3 Municipalité de Montcerf-Lytton-Appui route Maniwaki-Témiscamingue
- 3.4 Appui ANCAI pour renouvellement de contrat
- 3.5 Véhicules lourds nouvelle réglementation – Ronde de sécurité

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Demande de citoyens de Messines pour castors et barrage Grant/Roberge
- 4.2 Association du bassin versant du lac Blue Sea - Demande de contribution financière 2017
- 4.3 Journée d'information – Services animaliers municipaux défis et solution
- 4.4 SPCA Outaouais

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Relais pour la vie
- 5.2 Ville de Maniwaki – Projet OPTILAB
- 5.3 L'école Reine-Perreault est maintenant sans déchet
- 5.4 Établissement du Cœur-de-la-Gatineau –Facturation cahiers d'exercices de l'école Reine-Perreault
- 5.5 CISSSO – Territoire Vallée-de-la-Gatineau – Dîner de Noël personnes âgées

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 M. Michel Houde – Présidence comité de développement
- 6.2 Manuel d'entretien de la tour du Mont Morissette

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Caméra de surveillance – Presbytère et toilette extérieure Maison des jeunes
- 7.2 Employé 70-0017 – Maison des Jeunes
- 7.3 Association des amis du Presbytère – Demande de subvention 2017

800 Correspondance

- 8.1 Rapports d'activités du maire pour les mois de septembre et octobre 2016
- 8.2 Rapport d'activités du maire pour le mois d'octobre 2016
- 8.3 Conseil en bref de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (18 octobre 2016)
- 8.4 Ministre de la Culture et des Communications – Patrimoine
- 8.5 FQM – Communiqué de presse – Développement économique régional

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2016-11-243

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 novembre 2016 soit ouverte à 19 h 02 devant environ 6 contribuables.

ADOPTÉE

NOTE :

RAPPORT DU MAIRE

Présentation du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Blue Sea, conformément à l'article 955 du code municipal

2016-11-244

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 7 novembre 2016 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE

2016-11-245

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 OCTOBRE 2016

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre 2016 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE

2016-11-246

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN OCTOBRE 2016

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 40 à 43 d'octobre 2016 et qui totalisent un montant de 25 738,77\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 066.80\$ pour les salaires versés en octobre 2016 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 627,54\$ pour le mois d'octobre 2016 soient acceptées;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 018,66\$ pour le mois d'octobre 2016 soient acceptées.

ADOPTÉE

2016-11-247

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2016

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'octobre 2016 qui totalisent un montant de 99 362,84 \$ sur le journal des déboursés nos 374 à 376 soient acceptés.

ADOPTÉE

2016-11-248

CHGA – CHRONIQUES HISTORIQUES FORFAIT CLÉ EN MAIN

CONSIDÉRANT QUE dans le volet 2 du forfait clé en main 2016, la diffusion d'une chronique historique de notre municipalité est prévue et qu'elle sera diffusée à raison de 2 occasions par jour pendant 21 jours;

CONSIDÉRANT QU' afin de ne pas charger les ondes avec les chroniques historiques de toutes les municipalités, CHGA demande la possibilité à ce que nos capsules soient diffusées en janvier 2017;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de CHGA.

ADOPTÉE

2016-11-249

CHGA – PROPOSITION PUBLICITAIRE CLÉ EN MAIN

CONSIDÉRANT QUE CHGA propose un plan de communication « Clé en main » pour 2017 et est constitué de deux volets :

Volet 1 : Chronique touristique été 2017;

Volet 2 : Souhais des fêtes, banque de 25 publicités de 30 secondes, 20 avis publics, 10 annonces des événements municipaux, 6 entrevues de 5 minutes;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition a comme valeur :

- . Chronique touristique (367\$)
- . Souhais des fêtes (1 770\$)
- . Publicité à offrir-banque (530\$)
- . Avis publics (5 520\$)
- . Publicités et événements (5 110\$)
- . Entrevues d'événements (750\$)

CONSIDÉRANT QUE CHGA demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de défrayer une partie du prix pour chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le coût total s'élève à 14 047\$ et que l'investissement pour notre municipalité est de 1 510\$;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil accepte la proposition « Clé en main » 2017 de CHGA pour un montant de 1510\$.

ADOPTÉE

2016-11-250

NEZ ROUGE

CONSIDÉRANT QU' Opération Nez rouge sera de retour dans la région encore une fois et que notre municipalité sera couverte par cette activité;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande une contribution financière afin d'aider à couvrir les frais principaux, soit l'essence, assurance, équipements, etc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite contribuer aux activités annuelles de Nez Rouge;

QUE ce Conseil accepte de fournir le véhicule Grand Caravan avec conducteur et son assistant et ce, pour une soirée à la convenance de l'organisme Nez Rouge.

ADOPTÉE

2016-11-251

REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* exige que les élus produisent une déclaration de leurs intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection;

CONSIDÉRANT QUE le registre des dépôts des déclarations a été déposé devant le conseil lors de la présente séance par le directeur général Christian Michel;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accuse réception du registre des dépôts des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux.

ADOPTÉE

2016-11-252

JOURNAL LA GATINEAU – PROPOSITION VŒUX 2017

CONSIDÉRANT QUE le Journal La Gatineau propose des forfaits pour la publication de nos occasions spéciales ainsi que des gratuités et rabais additionnels;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil opte pour le forfait de 8 à 11 occasions, dont les 9 choix sont les suivants :

- . Semaine de la sécurité dans le transport scolaire
- . Pâques
- . Fête des Québécois (St-Jean)
- . Fête du Canada
- . Fête du Travail
- . Semaine de protection contre les incendies
- . Halloween



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- . Noël
- . Jour de l'An

ADOPTÉE

2016-11-253

FORMATION GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS AVEC OUTLOOK

CONSIDÉRANT QUE le programme Formation continue offre des ateliers de perfectionnement dont Gestion du temps et des priorités avec Outlook;

CONSIDÉRANT QUE cette formation a pour but d'offrir des outils concrets permettant d'améliorer l'efficacité au travail par une meilleure organisation du travail et une gestion adéquate de ses priorités;

CONSIDÉRANT QUE cette formation se tiendra le 29 novembre 2016 à Gatineau au coût de 150\$/participant plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le directeur général ainsi que la soutien administratif à participer à la formation Gestion du temps et des priorité avec Outlook au coût de 150\$/participant plus les taxes applicables et que les frais reliés au déplacement et de subsistance, s'il y a lieu, soit défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

2016-11-254

PROGRAMME D'IMMOBILISATION EN ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (PIEC)

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a mis en œuvre le Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif s'adressant aux entreprises d'économie sociale;

CONSIDÉRANT QUE ce programme s'adresse aux entreprises d'économie sociale souhaitant rénover, construire ou acquérir un bâtiment pour le développement de leurs affaires et de leur offre de service;

CONSIDÉRANT QUE ce programme constitue l'une des mesures phares du Plan d'action gouvernemental en économie sociale (2015-2020);

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du programme sont de soutenir les entreprises d'économie sociale dans leur projets immobiliers pour favoriser leur développement, stimuler la vitalité socioéconomique des territoires où elles sont situées et d'accroître la qualité de leur environnement au moyen de pratiques écoresponsables;

CONSIDÉRANT QUE le 25 janvier 2012, la municipalité de Blue Sea a acquis le Presbytère de Blue Sea de la Fabrique de la Paroisse Saint-Félix (résolutions 2011-11-320 et 2011-06-183);

CONSIDÉRANT QUE le 6 mai 2013, la municipalité de Blue Sea a conclu un protocole d'entente avec l'association des amis du presbytère établissant les obligations et les responsabilités de chacune des partie en ce qui a trait à la gouvernance (résolution 2013-05-465);



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QU' afin de continuer l'organisation des activités reliées au presbytère : galerie d'art, information touristique, service internet, volet d'interprétation patrimoniale, jardin communautaire; des rénovations majeures doivent être effectuées au bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de rénovations consistent à remplacer le système de chauffage, construction d'une rampe d'escalier, refaire le plancher du sous-sol et son système de drainage, l'achat de caméras de surveillance, achat d'un rideau permanent pour le pavillon de la Famille situé à l'arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des amis du presbytère désire présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie de cette résolution;

QUE ce Conseil appuie l'Association des amis du presbytère dans leurs démarches de demande d'aide financière pour la rénovation et l'achat d'équipements pour le presbytère de Blue Sea auprès du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation .

ADOPTÉE

2016-11-255

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE ET ENTRETIEN – RÉPÉTEUR MONT MORISSETTE

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun d'avoir un contrat d'entretien pour le répéteur installé dans la tour de CHGA sur le Mont Morissette afin d'assurer son bon fonctionnement et maintenir un système de télécommunication efficace;

CONSIDÉRANT QUE les termes et conditions du contrat ont été déposés;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la direction générale à signer le contrat de service et d'entretien pour 36 mois, au nom de la municipalité de Blue Sea avec Mobilonde au coût annuel de 450\$ plus les taxes applicables facturé trimestriellement débutant le 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE

NOTE : Outaouais Confréries – Demande de soutien financier-Envoyer accusé de réception de la non-participation de la municipalité



2016-11-255A

DEMANDE D'APPUI BLUE SEA-CHGA

CONSIDÉRANT QUE La radio communautaire FM CHGA de la Haute-Gatineau existe depuis maintenant 36 ans;

CONSIDÉRANT QU' au fil du temps, l'équipe de CHGA-FM s'efforce à travailler afin d'offrir toujours plus à la population val-gatinoise;

CONSIDÉRANT QUE la radio communautaire demande l'autorisation auprès du CRTC pour augmenter leur puissance émettrice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Normandin, et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appui la Radio Communautaire CHGA-FM dans leur démarches auprès du CRTC, afin d'augmenter la puissance émettrice de la station.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt par le directeur du service incendie du compte rendu de la rencontre du comité incendie tenue le 17 octobre 2016

NOTE : Barrage X 0002892 – Accusé de réception MSP pour étude et reconstruction

2016-11-256

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

CONSIDÉRANT QU'une subvention de 70 000\$, échelonnée sur trois années budgétaires a été accordée pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal par le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention est répartie comme suit :

.	28 000\$	2015-2016
.	28 000\$	2016-2017
.	14 000\$	2017-2018

CONSIDÉRANT QU' en 2015, des travaux ont été réalisés sur les chemins B.-Fortin, H.-Fortin et de la Perdriole au montant de 36 536.77\$ dont 28 000\$ ont été subventionnés et que le solde de l'aide financière est reporté à 2016, soit 8 536.77\$;

CONSIDÉRANT QU' en 2016, des travaux ont été réalisés au coût de 17 317.77\$ en plus du montant à recevoir de 8 536.77\$ pour 2015, ce qui porte le montant à recevoir de 25 851.54\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement sur le chemin Croissant de l'APPELL pour un coût total 17 317.77\$ \$ ainsi que le solde de 8 536.77 pour 2015 dont 25 851.54\$ est subventionné;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE



2016-11-257
MORBARK XL2400

CONSIDÉRANT QUE la déchiqueteuse de marque Morbark est défectueuse et qu'il faut procéder à un estimé;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie CUBEX a fait parvenir un prix pour la vérification et que le taux horaire en atelier est de 95\$ de l'heure et sur la route, elle s'élève à 110\$ de l'heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise que nous apportions la déchiqueteuse chez CUBEX, à St-Jean-sur-Richelieu, afin que leur techniciens puissent rendre un diagnostic quant aux réparations à faire ainsi qu'aux coûts relatifs à ces dernières.

ADOPTÉE

2016-11-258
VÉHICULES LOURDS NOUVELLE RÉGLEMENTATION – RONDE DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QU' à compte du 20 novembre 2016, un nouveau règlement sur les normes de sécurité entre en vigueur pour les véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QUE la ronde de sécurité avant départ est obligatoire et permet de s'assurer que :

- . les principales composantes du véhicule sont en bon état;
- . le propriétaire et l'exploitant du véhicule sont informés des réparations à effectuer;
- . aucun véhicule présentant des déficiences majeures ne circule sur nos routes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'achat de livrets destinés à la vérification avant départ.

ADOPTÉE

2016-11-259
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON – APPUI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton a fait préparer une étude qui a été déposée le 15 juillet 2016 pour le choix d'un axe permettant de relier le chemin forestier Maniwaki-Témiscamingue au réseau routier supérieur préparé par la firme d'ingénierie de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs options s'offrent à elle et que le conseil municipal favorise l'option D estimée à 6,7M\$ et que les travaux consistent à :

- . Réhabilitation du chemin de l'Aigle jusqu'au nouveau pont sur la rivière Désert;
- . Construction d'un nouveau pont sur la rivière Désert;
- . Réhabilitation du chemin de l'Aigle jusqu'au chemin de Maniwaki-Montcerf;
- . Réhabilitation du chemin Maniwaki-Montcerf jusqu'au parc industriel de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton tente de trouver du financement pour l'entretien du nouveau tracé en demandant au ministère des Ressources naturelles d'étudier la possibilité de rendre ce chemin forestier ou en demandant au ministère des Transport d'en prendre la responsabilité;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie la municipalité de Montcerf-Lytton dans ses démarches de financement et de prise en charge de l'axe permettant de relier le chemin forestier Maniwaki-Témiscamingue au réseau routier supérieur en adressant leurs demandes aux ministères des Ressources naturelles et des Transports ainsi qu'à la Députée et ministre, madame Stéphanie Vallée.

ADOPTÉE

NOTE :	Véhicules lourds nouvelle réglementation – Ronde de sécurité
NOTE :	Appui ANCAI pour renouvellement de contrat – On demande d'envoyer un accusé de réception
NOTE :	Demande de citoyens de Messines pour castors et barrage lacs Grant et Blue Sea
NOTE :	Association du bassin versant du lac Blue Sea – Demande de contribution financière 2017 – Étudier au budget 2017
NOTE :	Journée d'information – Services animaliers municipaux défis et solutions. Demander à ce qu'une formation soit offerte à Maniwaki
NOTE :	SPCA Outaouais – Réunir l'information pour budget

2016-11-260

RELAIS POUR LA VIE

CONSIDÉRANT QUE le 10 juin 2017, le Relais pour la vie de la Vallée-de-la-Gatineau célébrera ses 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli lors du Relai pour la vie permet à la SCC de prévenir plus de cancers et d'exiger des lois qui protègent la sante, de financer davantage des projets de recherche, de soutenir plus de personnes touchées par cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme désire rencontrer le conseil municipal et la population à former un équipe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accuse réception en mentionnant qu'il étudiera la possibilité de former une équipe qui consiste en une marche de nuit familiale d'une durée de 6 heures et que la municipalité défraye les coûts d'inscription pour chaque membre de l'équipe.

ADOPTÉE

2016-11-261

VILLE DE MANIWAKI – PROJET OPTILAB

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la santé et des services sociaux, Gaetan Barrette, veut centraliser les services de laboratoire des Centres de santé et des services sociaux vers les grands centres;

CONSIDÉRANT QUE les services de laboratoire des établissements de santé de l'Outaouais seraient déportés à Gatineau;

CONSIDÉRANT la perte de précieux services de proximité;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- CONSIDÉRANT les pertes d'emploi et le transfert de salariés et la modification des tâches des technologistes médicaux;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet aura des impacts importants pour la région et amènera des enjeux majeurs au niveau de la conciliation travail –famille;
- CONSIDÉRANT QU' aucune garantie ne peut être obtenue quant à la sécurité des échantillons et aux conditions de transport vers les laboratoires se trouvant à plus de 100km;
- CONSIDÉRANT la pétition signée par des milliers de personnes à travers le Québec réclamant un moratoire, a été déposée à l'Assemblée nationale le 22 septembre dernier;
- CONSIDÉRANT QUE le Centre hospitalier de Maniwaki est le seul hôpital desservant tout le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
- CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau compte une population permanente d'environ 22 000 personnes dans 17 municipalités, plus les deux communautés autochtones, plus d'une population d'environ 20 000 villégiateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea, soucieuse de perdre la qualité et la rapidité du service présentement en place, demande que la volonté et l'intérêt de la municipalité et de la région soient considérés, soit de conserver les services de laboratoires dans chacun de nos établissements de santé;

QU' une copie de cette résolution soit envoyée à :

Monsieur Gaétan Barrette, Ministre de la Santé et des Services sociaux;
Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, Ministre de la Justice et Ministre responsable de la région de l'Outaouais

ADOPTÉE

2016-11-262

L'ÉCOLE REINE-PERREault EST MAINTENANT SANS DÉCHET

- CONSIDÉRANT QUE l'école Reine-Perreault a inscrit son école à un concours « Zéro déchet » dans le but d'obtenir la reconnaissance *école verte zéro déchet*;
- CONSIDÉRANT QUE les enseignants de l'école Reine-Perreault sensibilisent énormément les jeunes à composter, recycler et à réutiliser dont l'enseignante Kim Whelan est l'instigatrice de ce projet;
- CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur en gestion des matières résiduelles à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est allé faire une formation aux élèves afin qu'ils adoptent de nouvelles habitudes concernant la gestion de leurs déchets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil fasse parvenir une lettre de félicitations aux enseignants de l'école Reine-Perreault quant à leur initiative d'adopter de nouvelles habitudes concernant la gestion de leurs déchets.

ADOPTÉE

2016-11-263

ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU-FACTURATION CAHIERS D'EXERCICES DE L'ÉCOLE REINE-PERREAULT

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, le Conseil municipal avait résolu unanimement de par sa résolution 2016-07-173, qu'advenant que l'école Reine-Perreault demeure ouverte, que les frais reliés aux cahiers d'exercices pour chaque élève seraient défrayés par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau a fait parvenir sa facture relative aux cahiers d'exercices de l'école Reine-Perreault de Blue Sea pour l'année scolaire 2016-2017 au montant de 2 374\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement de 2 374\$ pour les frais relatifs aux cahiers d'exercices de l'école Reine-Perreault de Blue Sea pour l'année scolaire 2016-2017;

ADOPTÉE

2016-11-264

CISSSO – TERRITOIRE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU – DÎNER DE NOËL PERSONNES ÂGÉES

CONSIDÉRANT QUE le « Dîner de Noël » traditionnel des personnes âgées de Cayamant, Blue Sea, Bouchette et Gracefield, organisé par le CISSSO Territoire Vallée-de-la-Gatineau se tiendra le mardi 6 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE lors de ce dîner, les bénéficiaires reçoivent de cadeaux et le CISSSO demande un support financier pour l'occasion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil soutienne financièrement le dîner de Noël des personnes âgées qui se tiendra le 6 décembre prochain au montant de 100\$.

ADOPTÉE

2016-11-265

M. MICHEL HOUDE – PRÉSIDENT COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Houde, président du comité de développement, de diversification et de concertation de la municipalité de Blue Sea a fait parvenir une lettre au maire, M. Laurent Fortin, en date du 24 octobre 2015, à l'effet qu'il ne sollicitera pas de nouveau mandat;

CONSIDÉRANT QUE M. Houde s'impliquera dorénavant de façon différente dans la communauté de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE M. Houde a œuvré pendant cinq années au sein du comité et mérite d'être remercié chaleureusement pour son importante préoccupation du développement et de la diversification de la municipalité;



CONSIDÉRANT QU' aussi, pendant ces cinq années, la municipalité a vu éclore la tour du mont Morissette, la venue de nouveaux services, l'événement des choralies et bien d'autres;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil fasse parvenir une lettre de remerciements et de félicitations pour son importante implication au niveau du développement et de la diversification, au sein du comité de développement, de diversification et de concertation de la municipalité de Blue Sea

ADOPTÉE

NOTE : Manuel d'entretien de la tour du mont Morissette

NOTE : Caméra de surveillance – Presbytère et Maison des Jeunes – Étude budget 2017

2016-11-266

EMPLOYÉ 70-0017 – MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE l'employé 70-0017 termine son contrat avec Emploi-Québec le 3 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE présentement, l'employé 70-0017 à titre d'animateur à la Maison des Jeunes plus d'autres tâches;

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes est très achalandée et qu'il y aurait lieu qu'elle soit ouverte sept(7) jours par semaine;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 70-006 anime aussi à la Maison à raison de 15 heures par semaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le prolongement de l'employé 70-0017 à titre d'animateur à la Maison des Jeunes et ce, jusqu'à la fin mars 2017.

ADOPTÉE

NOTE : Association des amis du Presbytère – Demande de contribution 2017 – Étude lors du budget 2017

NOTE : Dépôt du rapport d'activités du maire pour les mois de septembre et octobre 2016.

NOTE : Conseil en bref de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (18 octobre 2016)

NOTE : Ministre de la Culture et des Communications – Patrimoine

NOTE : FQM – Communiqué de presse – Développement économique régional

Période de questions de 20h 00 à 20h10



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2016-11-267
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 novembre 2016 soit close à 20h10.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2016.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier